John Carter Brown
Library
Brown University

JOHN CARTER BROWN
LIBRARY

Purchased from the
Trust Fund of
Lathrop Colgate Harper
LITT. D.

OBSERVATIONS

SUR

LE MÉMOIRE

JUSTIFICATIF

DE LA COUR DE LONDRES,

Par PIERRE-*AUGUSTIN* CARON *DE* BEAUMARCHAIS, *Armateur & Citoyen François;*

DÉDIÉES A LA PATRIE.

Facit indignatio versum.
Juv. Sat. 1.

1779.

OBSERVATIONS

SUR

LE MÉMOIRE

JUSTIFICATIF

DE LA COUR DE LONDRES.

Premier motif d'écrire.

S'il peut être permis à un particulier d'oſer un moment s'immiſcer dans la querelle des ſouverains ; c'eſt lorſqu'appellé, par eux-mêmes, en jugement dans des *mémoires juſtificatifs* adreſſés au public dont il fait partie, il s'y voit perſonnellement cité ſur des faits tournés en reproches de *perfidie* contre les ennemis de ces ſouverains ;

mais qui, préſentés avec plus de franchiſe, ſervent eux-mêmes à juſtifier la puiſſance inculpée, à rendre à chacun ce qui lui appartient.

Second motif d'écrire.

S'il eſt reçu, parmi les rois, d'entretenir à grands frais, les uns chez les autres, de faſtueux inquiſiteurs, dont le vrai mérite eſt autant de bien éclairer ce qu'on fait dans le pays de leur réſidence, que d'y répandre, ſans ſcrupule, les plus fauſſes notions des événements, lorſque cette fauſſeté peut être utile à leurs auguſtes commettants; au moins n'avoit-on encore vu, chez aucun peuple, un magnifique ambaſſadeur pouſſer la diſſimulation de ſon état, juſqu'à en impoſer même à ſon pays, dans ſes dépêches miniſtérielles, pour augmenter la méſintelligence entre les nations, ou pour accroître ſa conſiſtance & préparer ſon avancement.

C'eſt pourtant ce qui réſulte aujourd'hui de l'examen des prétendus faits touchant le commerce entre la France & l'Amérique, cités dans le *mémoire juſtificatif* du roi d'Angleterre,

ſur les rapports fautifs du vicomte de Stormont, que je nomme ici ſans ſcrupule ; parce qu'il a ſemblé m'y inviter lui-même, en faiſant ſervir mon nom & mes armements à des accuſations de *perfidie* contre la France.

S'IL entrait dans mon plan de traiter le fond de la queſtion qui diviſe aujourd'hui les deux cours, je n'aurois nul beſoin d'établir, par les faits particuliers qui me concernent, que, non-ſeulement nos miniſtres ont montré plus d'égards qu'ils n'en devoient à l'Angleterre, à la nature des liaiſons ſubſiſtantes ; mais qu'ils ſont reſtés, par complaiſance pour la cour de Londres, fort en-deçà des droits non diſputés de toute puiſſance indifférente & neutre. C'eſt par des faits nationaux & connus de l'Europe entiere, que je ferois évanouir le reproche de perfidie tant de fois appliqué dans ce *mémoire juſtificatif*, à la conduite de la France ; & je le repouſſerois ſi victorieuſement ſur ſes auteurs, que je ne laiſſerois aucun doute ſur la vérité de mon aſſertion.

En effet, quelle eſt donc la nation qui prétend aujourd'hui nous ſouiller du ſoupçon de perfidie, en réclamant, avec tant d'aſſurance, & l'honneur & la foi des traités? N'eſt-ce pas cette même nation Angloiſe, injuſte envers nous par ſyſtême, & dont la morale à notre égard a toujours été renfermée dans cette maxime applaudie mille fois à Londres, dans la bouche du grand politique Chatam : *Si nous voulions être juſtes envers la France & l'Eſpagne, nous aurions trop à reſtituer. Les affoiblir, ou les combattre, eſt notre unique loi, la baſe de tous nos ſuccès?*

N'eſt-ce pas ce même peuple dont les outrages & les uſurpations n'ont jamais eu d'autres bornes que celles de ſes pouvoirs; qui nous a toujours fait la guerre ſans la déclarer; qui, après avoir, en 1754, aſſaſſiné M. de Jumonville, officier François, au milieu d'une aſſemblée convoquée en Canada pour arrêter des conventions de paix & fixer des limites, a, ſans aucun objet même apparent, commencé la guerre de 1755, en pleine paix, par la priſe inopinée de 500 de nos vaiſſeaux, & l'a terminée, en 1763, par

le traité le plus tyrannique, & l'abus le plus intolérable des avantages que le ſort des armes lui avoit donnés ſur nous dans cette guerre injuſte ?

N'eſt-ce pas cette nation uſurpatrice, pour qui la paix la plus ſolemnellement jurée n'eſt jamais qu'une treve accordée à ſon épuiſement, & dont elle ſort toujours par les plus criantes hoſtilités ? Qui, dès 1774, avoit ſouffert que ſon commandant au Sénégal, le ſieur Macnémara, fit enlever un vaiſſeau François du commerce de Nantes, qu'on n'a jamais rendu ? Qui, dans l'année 1776, après nous avoir outragés de toute façon dans l'Inde, inſulta ſur le Gange trois vaiſſeaux François, la *Sainte-Anne*, la *Catherine*, & l'*Iſle de France*, & fit tirer ſur eux à boulets, au paſſage de Calcuta, briſa nos manœuvres, tua ou bleſſa nos matelots, & couronnant l'atrocité par la dériſion, leur envoya ſur le champ des chirurgiens pour panſer les bleſſés ? Outrage dont tous les commerçants de l'Inde, irrités & conſternés, n'ont ceſſé de demander juſtice & vengeance au roi de France.

N'eſt-ce pas encore cette même

nation qui, toujours fidelle à ſon ſyſtême, avoit donné l'ordre, un an avant l'ouverture des hoſtilités, de nous attaquer dans l'Inde à l'improviſte, & de nous chaſſer de toutes nos poſſeſſions, comme cela eſt irrévocablement prouvé par la date de l'inveſtiſſement de Pondichéry en 1778 : & qui, imperturbable en ſon arrogance, ne rougit pas de faire avancer froidement aujourd'hui par ſon doucereux écrivain : *qu'il eſt au deſſous de la dignité de ſon roi d'examiner les époques où les faits ſe ſont paſſés ;* comme ſi dans toute querelle il n'étoit pas reconnu que le tort eſt tout entier à l'agreſſeur ?

N'eſt-ce pas cette nation toujours provoquante, qui pendant ce même temps de paix, s'arrogeant le droit de douane & de viſite ſur tout l'océan, ſe faiſoit un jeu d'eſſayer notre patience, en arrêtant, inſultant & vexant tous nos vaiſſeaux de commerce à la vue de nos côtes même ?

N'eſt-ce pas un marin de cette nation que déſigne le capitaine Marcheguais de Bordeaux, arrêté en mars 1777, à 130 lieues de la côte de France, lorſqu'il déclare qu'on lui a tiré huit

coups de canons à boulets, briſé toutes ſes manœuvres ; & que même après avoir envoyé quatre hommes & ſon ſecond, faire viſiter ſes paſſeports & prouver qu'ils étoient en regle, il n'en a pas moins vu paſſer ſur ſon bord dix ſcélérats, vu crever ſes ballots, bouleverſer tout dans ſon navire, le piller, l'emmener priſonnier, & le retenir, lui ſixieme, à leur bord, tant qu'il leur a plu de lui voir avaler le poiſon de l'inſulte, & des plus groſſiers outrages ?

N'étoit-ce pas auſſi par des capitaines Anglois, que dans ce même temps de paix, pluſieurs navires de Bordeaux, entr'autres le *Meulan* & la *Nancy*, furent enlevés en ſortant du Cap, & les équipages indignement traités, quoiqu'ils fuſſent expédiés pour France, & ne continſſent aucunes munitions de guerre ? Qu'un capitaine Morin fut arrêté à la pointe des Prêcheurs, atterrage de la Martinique, & conduit à la Dominique, malgré des expéditions en regle pour le Cap-François & S. Pierre de Miquelon ? Nos greffes d'amirautés ſont remplis de pareilles plaintes & déclarations faites

en 1776 & 1777, contre les Anglois, ce peuple ſi loyal en ſes procédés, qui nous accuſe aujourd'hui de perfidie !

Ils nous enlevoient donc nos navires marchands à l'atterrage même de nos iſles. Ils pourſuivoient leurs ennemis juſque ſur nos côtes, & les y canonoient de ſi près, que les boulets portoient à terre ; & ils ne faiſoient nul ſcrupule de répondre par des bordées entieres aux repréſentations que les commandants de nos frégates venoient leur faire de l'indécence de leurs procédés : témoin le chevalier de Boiſſier, qui, ne pouvant retenir ſon indignation, ſe crut obligé de châtier cette inſolence, auprès de l'iſle à Vache, en déſemparant, à coups redoublés, une frégate Angloiſe, & la forçant de ſe retirer dans le plus mauvais état à la Jamaïque.

Ils tiroient à boulets ſur des navires entrés dans les ports de France ; témoin ce vaiſſeau marchand arrêtés dans les jetées de Dunkerque, par pluſieurs coups de canon à boulets, & forcé d'en reſſortir à tous riſques, pour ſe laiſſer viſiter par une patache

Angloiſe, qui ſe tenoit ſans pudeur en rade à cet effet.

Ne portoient-ils pas l'outrage au point de tenter de brûler des vaiſſeaux Américains juſque dans nos baſſins ? Inſulte conſtatée à Cherbourg, & qu'on ne put attribuer à l'étourderie d'aucun particulier ; puiſque c'étoit une corvette du roi, capitaine en uniforme, & parti de Jerſey par ordre exprès de la cour, avec promeſſe de trois cents guinées, s'il exécutoit ſon projet inſultant.

Ces plaintes & mille autres ſemblables arrivoient de toutes parts aux miniſtres de France, qui, pouvant & devant peut-être éclater contre l'Angleterre à de tels excès, avoient pourtant la modération d'en porter ſeulement leurs plaintes aux miniſtres Anglois, dont les réponſes auſſi ſouvent dériſoires que la conduite des marins étoit odieuſe, contenoient en ſubſtance, *ou qu'on étoit mal inſtruit, ou que les capitaines étoient ivres, ou que c'étoit un mal-entendu, ou même que c'étoient de perfides Américains maſqués ſous pavillon Anglois.* Jamais d'autre raiſon, encore moins de juſtice ; & c'eſt-là le ſcruplueux voiſin, le candide ami, le

peuple équitable & modéré qui nous accuſe aujourd'hui de perfidie !

A qui donc l'écrivain du *mémoire juſtificatif* prétend-il donner le change en Europe ? Eſt-ce pour détourner l'attention des Anglois de la conduite inſenſée de leur miniſtere, qu'on eſſaie en cet écrit d'y inculper le nôtre ? En accuſant nos miniſtres d'avoir trompé la nation Françoiſe & ſon roi, penſent-ils étouffer les cris du peuple Anglois qui fait retentir à leurs oreilles ces mots ſi redoutés : rendez-nous l'Amérique & le ſang de nos freres ; rendez-nous notre commerce & nos millions engloutis dans cette guerre abominables. Ce n'eſt pas la perfidie de nos rivaux qui nous a cauſé toutes ces pertes, c'eſt la vôtre. Eh quelle part, en effet, les miniſtres François ont-ils eue à l'indépendance de l'Amérique ?

Lorſque la France, à la derniere paix, mit l'Angleterre en poſſeſſion du Canada ; lorſque long-temps avant cette époque, le clairvoyant M. Pitt avoit prédit : *que ſi on laiſſoit ſeulement forger aux Américains les fers de leurs chevaux, ils briſerent bientôt ceux de leur obéiſſance* ; lorſque ce même lord Chatam prédit encore à Londres en 1762 : *que la ceſſion du*

Canada par la France feroit perdre l'Amérique aux Anglois ; lorſque la jalouſie de toutes les Colonies ſur les privileges accordés à la nouvelle poſſeſſion, & leurs inquiétudes ſur l'établiſſement d'un monarchiſme qui ſembloit menacer la liberté, commencerent les murmures & les troubles ; lorſque les concuſſions & les mauvais traitements firent ſonner l'alarme & ſecouer aux Américains le joug de la dure Angleterre, en reſſerrant les bornes du grand mot *patrie* aux limites du continent ; la France entra-t-elle pour quelque choſe dans les motifs de cette rupture ? ſon intrigue ou ſa perfidie aveugla-t-elle enfin les miniſtres Anglois ſur les conſéquences & les ſuites de cette effrayante rumeur qu'ils affectoient de mépriſer ?

Le feu du mécontentement couvoit de toutes parts en Amérique. Mais lorſqu'au moment de l'acte du timbre en 1766, l'incendie allumé à Boſton ſe propagea dans toutes les villes du Nord ; quand l'émeute ſanguinaire de cette ville anima les habitants à pourſuivre hautement le rappel des gouverneur & lieutenant de Maſſachuſſets-Bay ; lorſque l'affaire du ſénau de Rhodes-Iſland força

les Anglois de rappeller ces deux officiers, & de retirer l'acte imprudent du timbre ; l'intrigue ou la perfidie de la France eut-elle la moindre part à ces événements préparatoires de la liberté des Colonies, ſur leſquels l'adminiſtration Angloiſe daignoit à peine encore ouvrir les yeux ?

Bientôt le fatal impôt ſur le thé, l'évocation des grandes affaires à la métropole, l'inſtallation des tribunaux nommés par la cour, & mille autres attentats à la libertés des Colonies, firent prendre les armes à tous les citoyens, & former enfin ce grand corps devenu ſi funeſte aux Anglois d'Europe, *le congrès de Philadelphie*. Mais tant d'imprudence & d'aveuglement de la part du cabinet de Saint-James, furent-elles le fruit de l'or, de l'intrigue & de la perfidie de notre miniſtere ?

Excitâmes-nous le ſoulevement des cadets, les hoſtilités du général Gages à Boſton, la proſcription du thé dans toutes les Colonies, & tous ces grands mouvements qui avertirent l'univers que l'heure de l'Amérique étoit enfin arrivée ; pendant que les miniſtres Anglois, tels que ce duc d'Olivarès, ſi connu par le

compte insidieux qu'il rendit à son roi, Philippe, de la révolte du duc de Bragance, trompoient ainsi leur roi Georges, & le berçoient fidélement du plus absurde espoir sur la réduction de l'Amérique ?

L'intrigue où la perfidie de la France dirigea-t-elle les efforts vigoureux d'un peuple élancé vers la liberté par la tyrannie, quand les vaisseaux Anglois furent si fiérement renvoyés en Europe ? Fut-ce la France encore qui échauffa l'obstination Angloise à les ramener en Amérique, & celle des Américains à les refuser, à en brûler les cargaisons ?

Et la rupture ouverte entre les deux peuples, & les armements réciproques, & l'affaire honteuse de Lexington, & celle de Bunkershill, & la lâcheté des Anglois d'armer les esclaves contre les maîtres en Virginie, & celle encore plus grande d'y contrefaire les papiers monnoies pour les discréditer, espece d'empoisonnement inconnu jusqu'à nos jours, & toutes les horreurs qui ont porté l'Amérique à publier enfin son indépendance, à la soutenir à force ouverte, ont-elles été le fruit de l'intrigue & de la perfidie Françoise, ou celui de l'avi-

dité, de l'orgueil, de la ſottiſe & de l'aveuglement Anglois?

Vit-on la France alors ſe permettre d'uſer des droits du plus ancien, du plus profond, du plus juſte reſſentiment, pour fomenter chez ſes voiſins malheureux, la révolte & le trouble?

Spectatrice tranquille, elle oublia tous les manques de foi de l'Angleterre, & les intérêts de ſon propre commerce, & la grande raiſon d'état qui permet, qui peut-être ordonne de profiter des diviſions d'un ennemi naturel pour entretenir ſa détreſſe, ou provoquer ſon affoibliſſement; quand une expérience de plus d'un ſiecle a prouvé que nul autre moyen ne peut le rendre juſte & loyal envers nous.

Ainſi, quoique le palais de Saint-James ne méritât, comme on voit, aucuns des égards que celui de Verſailles lui prodiguoit en cette occaſion ſi majeure; la France n'en reſta pas moins rigoureuſement indifférente & paſſive ſur les querelles inteſtines de ſon injuſte rivale.

Elle fit plus. Pour tranquilliſer cette rivale inquiete, elle déclara qu'elle garderoit la neutralité la plus exacte entre

les deux peuples, & l'a religieuſement gardée, juſqu'au moment où la raiſon, la prudence, la force des événements, & ſur-tout le ſoin de ſa propre ſûreté l'ont obligée, ſous peine d'en être victime, à changer publiquement de conduite, à ſe montrer ouvertement ſous un autre aſpect.

Mais pourquoi l'Angleterre, à l'inſtant de la neutralité, n'oſa-t-elle pas l'enviſager comme un manque de foi de la France, & la lui reprocher comme une infraction aux traités ſubſiſtants? C'eſt qu'elle ſavoit bien que la queſtion qui ſoulevoit ſes Colonies, ne pouvoit pas s'aſſimiler à ces mouvements ſéditieux que le ſuccès même ne juſtifie point, & que le prince a droit de punir dans des royaumes plus abſolus.

C'eſt que le nom générique *roi*, dont la latitude eſt ſi étendue qu'aucun de ceux qui s'en honorent, n'a un état, un ſort, un pouvoir, ni des droits ſemblables; c'eſt que ce nom ſi difficile à porter, ayant une acception abſolument différente dans les pays ſoumis au gouvernement d'un ſeul, tels que la paiſible monarchie Françoiſe, & dans les gou-

vernements mixtes & turbulents, tels que la royal-ariſto-démocratie Angloiſe ; l'acte qui, du Languedoc ou de l'Alſace à la France, eût été juſtement regardé chez nous comme un crime de leſe-majeſté au premier chef, n'étoit en Angleterre qu'une ſimple queſtion de droit ſoumiſe à l'examen de tout libre individu.

C'eſt que le refus, de par le roi, de faire juſtice à l'Amérique, & le redreſſement à coups de canon, de ſes longs griefs, y devoient être enviſagés comme un des plus grands abus du pouvoir, comme la ſubverſion totale des loix conſtitutives, & l'uſurpation la plus dangereuſe pour un prince de la maiſon de Brunſwick ; car il ne devoit pas oublier, qu'un pareil ſoulevement avoit fait paſſer la couronne en ſa maiſon, mais à condition de la porter comme *King* Anglois, & non à la maniere du roi de France.

C'eſt que la réclamation véhémente des Colonies, ſur le droit de n'être jamais taxé ſans repréſentants, & celui d'être toujours jugé par ſes pairs, ſous la forme des jurées, avoit trouvé tant de partiſans en Angleterre, qu'elle te-

noit & tient encore la nation très-diviſée ſur un objet ſi intéreſſant à l'état civil de chaque citoyen Anglois.

C'eſt que même aux aſſemblées du parlement, & dans quelques ouvrages des hommes les plus reſpectés des deux chambres, on a porté le doute à ce ſujet au point d'agiter hautement: ſi les Anglois ne ſont pas plus rebelles à la Chartre commune & conſtitutive, que les Américains.

C'eſt que milord Abington, l'un des hommes les plus juſtes & les plus éclairés d'Angleterre, a été juſqu'à propoſer en pleine chambre, à toute l'oppoſition, de ſe retirer du parlement, & d'y graver ſur les regiſtres, pour cauſe de leur *ſeceſſion*, (mot nouveau qu'il fit exprès pour exprimer cette inſurrection nationale), que le parlement & le prince avoient de beaucoup paſſé leur pouvoir en cette guerre; que le parlement ſur-tout, compoſé des repréſentants du peuple Anglois, n'avoit pas dû jouer la farce odieuſe des valets-maîtres, & ſacrifier l'intérêt de ſes commettants à l'ambition du prince & des miniſtres.

C'eſt que, dans le cas d'un pareil abus, le peuple avoit droit, dit-il, de

retirer un pouvoir auſſi mal adminiſtré ; parce qu'à lui ſeul appartient la déciſion d'une guerre comme celle d'Amérique, en ſa qualité de légiſlateur ſuprême & de premier fondateur de la conſtitution Angloiſe.

Or ſi, même en Angleterre, il n'étoit pas décidé lequel eſt rebelle à la conſtitution, de l'Anglois ou de l'Américain, à plus forte raiſon, un prince étranger a-t-il bien pu ne pas ſe donner le ſoin d'examiner la queſtion qui diviſoit les deux peuples, & reſter froid en leur querelle ! & c'eſt auſſi le terme où le roi s'eſt tenu.

Ce refus de juger entre l'ancienne & la nouvelle Angleterre ; ce principe équitable & non conteſté de la neutralité du roi de France une fois poſé, détruiſoit d'avance cette foule d'objections ſubtiles échappées depuis aux logiciens d'Oxford, de Cambridge & de Londres : à ſavoir, ſi le roi de France devoit ouvrir ou fermer ſes ports aux vaiſſeaux des deux nations belligérantes, ou ſeulement à l'une des deux ? S'il ne devoit pas reſtreindre les droits de ſon commerce par complaiſance pour une nation qui ne reſpecte les droits de perſonne ?

t ſur-tout s'il ne devoit pas interdire
ſes armateurs les ports du continent
'Amérique, en recevant les Américains
ans les ſiens? Queſtions, comme on
oit, auſſi vaines à propoſer, qu'inutile
répondre. Car, par le droit abſolu
e ſa neutralité, le roi ne devoit aux
eux nations qu'un traitement abſolu-
nent égal, ſoit qu'il admît, ſoit qu'il
ejetât leurs navires.

Ainſi, de même qu'il y auroit contra-
liction, quand la France ouvre ſes ports
ux vaiſſeaux Anglois, Danois, Hollan-
lois & Suédois, d'interdire aux négo-
iants François la liberté d'aller com-
nercer à Londres, à la Baltique, au
Zuiderzée, &c. De même, en recevant
es vaiſſeaux Américains ſur le pied de
outes ces nations dans ſes ports, la
France ne pouvoit, ſans contradiction,
refuſer à ſes armateurs la liberté d'aller
commercer à Boſton, à Williamsburg,
à Charleſtown, à Philadelphie; car
tout ici devoit être égal.

Telles étoient, ſelon mon opinion,
les conſéquences rigoureuſement juſtes
que la France devoit tirer de ſa neutra-
lité, relativement à ſon commerce; &
ſi le roi de France, oubliant les longs

reſſentiments de ſes auteurs, vouloit bien avoir des égards pour ſes injuſtes voiſins en guerre avec leurs freres ; S. M. devoit croire, à plus forte raiſon, ſa juſtice intéreſſée à ne pas ſoumettre en pleine paix, ſes fideles ſujets les commerçants maritimes, à des interdictions, à des privations qu'aucun ſouverain de l'Europe ne paroiſſoit impoſer aux ſiens.

Laiſſer nos ports ouverts & libres à toutes les nations qui ne nous faiſoient pas la guerre, & ne point priver les Anglois du droit de nous épuiſer, par le commerce, de toutes les productions Françoiſes, en laiſſant aux Américains la liberté de nous les acheter en concurrence ; n'étoit ce pas, de la part du roi, conſerver à la fois les égards accordés aux étrangers, & maintenir la protection eſſentiellement due, par tout monarque équitable, au commerce de ſes états ?

Hé bien ! en déclarant franchement, & ſelon mon opinion, que telle étoit la conduite que la France devoit tenir ; je ſuis obligé d'avouer que, ſoit délicateſſe, auſtérité dans la morale d'un jeune & vertueux roi, dont le cœur n'a pas vieilli, ne s'eſt pas conſumé dans cette

colere & ce desir de se venger des Anglois, que son aïeul a gardés jusqu'au tombeau ; soit amour pour la paix, soit égards de nos ministres pour les embarras de l'injuste Angleterre, ou je ne sais quelle aveugle complaisance pour les représentations du vicomte de Stormont qui ne cessoit de les arceler ; tout en reconnoissant les négociants François, fondés dans leurs demandes de protection pour le commerce qu'ils vouloient ouvrir avec l'Amérique ; les ministres du roi se sont toujours tenus à leur égard dans la plus excessive rigueur. Si quelque chose aujourd'hui doit les faire repentir de leur condescendance, n'est-ce pas de voir l'honnête écrivain du *mémoire justificatif*, essayer d'établir, comme un trait de leur perfidie, cette anxiété qui ne fut qu'une lutte perpétuelle & douloureuse entre leur autorité réprimante & les efforts très-actifs d'un commerce éclairé sur nos vrais intérêts ?

Lorsqu'à toutes les raisons qui militoient, dans mes requêtes, en faveur du commerce de France, j'ajoutois, avec cette liberté qu'un grand patriotisme peut seul excuser ; quand j'ajoutois, dis-je, qu'il paroîtroit bien étrange à toute

l'Europe que le roi de France eût la patience de laiſſer payer à ſa ferme du tabac, juſqu'à cent francs le quintal de cette utile denrée, de ſouffrir même qu'elle en manquât, pendant que l'Amérique en regorgeoit; que ſi la guerre entre l'Angleterre & ſes Colonies duroit encore deux ans, le roi, pour n'avoir pas voulu même uſer des plus juſtes droits de ſa neutralité, s'expoſoit à voir les vingt-ſix ou trente millions de ſa ferme du tabac très-compromis; & cela, parce qu'il plaiſoit aux Anglois, qui ne pouvoient plus nous fournir cette denrée, de nous en interdire inſolemment l'achat dans le ſeul pays du monde où ſa culture étoit en vigueur: eſpece d'audace ſi intolérable, qu'à Londres même on plaiſantoit hautement de notre molleſſe à la ſupporter!

Lorſque, par ces raiſons & d'autres ſemblables, je preſſois nos miniſtres de délier les bras au commerce de France; comme on ne peut pas ſuppoſer que ce fût faute de nous bien entendre qu'ils nous tenoient rigueur; il faut donc en conclure qu'un excès de condeſcendance pour nos ennemis, les rendoit ſourds à nos inſtances! Excès d'autant plus étonnant

nant qu'il étoit aiſé de deviner, ce que l'expérience prouve aujourd'hui, qu'on ne leur en ſauroit jamais nul gré de l'autre côté de la Manche.

Maintenant, ſi j'ai bien montré qu'après pluſieurs ſiecles d'un reſſentiment légitime, & ſelon les principes du *droit naturel*, ſous les relations ſeules duquel les peuples ou les royaumes exiſtent les uns à l'égard des autres, la France auroit pu ſans ſcrupule uſer de toutes les occaſions de ſe venger de l'Angleterre & de l'abaiſſer en favoriſant les mouvements de ſes colonies ; & qu'elle ne l'a pas fait !

Si j'ai bien montré qu'en ſuivant l'exemple, en imitant les procédés de l'Angleterre, la France pouvoit abuſer des embarras où la guerre d'Amérique plongeoit ſes ennemis naturels, pour fondre inopinément ſur leurs flottes marchandes, ou ſur leurs poſſeſſions du Golfe ; ce qui, loin de nous attirer la guerre, eût condamné l'Angleterre à une paix éternelle ; & que par délicateſſe & par honneur elle ne l'a pas voulû faire !

Il ne me reſte plus qu'à prouver, d'après les citations du *mémoire juſti-*

ficatif, qui touchent à notre commerce, à ma perſonne, à mes vues, au prétendu concours du miniſtere, il me reſte à prouver que le vicomte de Stormont, contre la vérité, contre ſes lumieres & contre ſa conſcience, n'a pas ceſſé d'envoyer à ſa cour des expoſés très-inſidieux, très-faux, de la conduite de la nôtre; & c'eſt ce que je vais faire à l'inſtant.

Je commencerai par convenir franchement & ſans détour que les négociants François, parmi leſquels je me nomme, ont fait, malgré la cour, des envois d'habits, d'armes & de munitions de toute eſpece en Amérique; & que s'ils ne les ont pas multipliés davantage, c'eſt que la rigueur de notre adminiſtration n'a pas ceſſé de mettre des entraves à leurs armements: & je conviens de cela, non-ſeulement parce que c'eſt la vérité, mais parce que je crois qu'en cette occaſion les armateurs François n'étoient tenus à d'autre devoir qu'à celui de ne pas heurter, par les ſpéculations de leur intérêt, l'intérêt politique du roi de France.

Ils pouvoient même ignorer ſi le roi,

par auſtérité, voyoit leurs efforts de mauvais œil ; car ſous un prince auſſi bon, auſſi juſte, il y a bien loin encore du malheur de lui déplaire, au crime affreux de lui déſobéir. D'ailleurs, l'écrivain Anglois, qui fait dans ſon *mémoire juſtificatif*, une ſi fauſſe application du mot *contrebande*, aux expéditions haſardées de notre commerce, ne ſait-il pas, ou feint-il d'ignorer qu'une marchandiſe dont l'échange ou la vente eſt libre en un royaume, n'y devient point contrebande, uniquement parce que ſon exportation ou ſa deſtination peut nuire à une puiſſance étrangere ; & que le négociant, qui n'eſt jamais appellé dans les traités entre les rois, ne doit ſe piquer de les étudier que dans les points qui croiſent, ou favoriſent ſes ſpéculations ?

A quel titre donc un armateur devroit-il des égards aux rivaux étrangers, aux ennemis de ſon commerce ? Par la nature même des choſes, dans la guerre maritime, le malheureux armateur n'eſt-il pas condamné à ſupporter ſeul tout le poids des pertes que fait l'état, ſans jamais obtenir de dédom-

magement ? Dans la guerre de terre au moins, pendant que les ſtipendiaires de la royauté ſe diſputent à coups de canons, ou de fuſils, un terrein, une ville, un pays, un immeuble enfin, dont le revenu doit dédommager le prince attaquant, des frais qu'il fit pour la conquête ; le citadin, le marchand, le bourgeois, qui n'a pas pris les armes, attend l'événement ſans le craindre, & reſte libre poſſeſſeur de ſon bien, à condition ſeulement de payer au nouveau maître le tribut que l'ancien exigeoit ; à quelques abus près.

Mais comme il eſt écrit qu'on ne ſe bat jamais pour ne rien piller ; que ſi l'homme eſt né pillard, la guerre, & ſur-tout celle de mer, réveille en lui cette paſſion que le frein des loix n'a fait qu'aſſoupir : & comme, dans cette guerre de mer, il n'y a point d'immeuble à conquérir, qui puiſſe acquitter les dépens, en donnant des ſubſides, & que le champ de bataille eſt toujours aux poiſſons, quand les nobles enragés ſont ſéparés, partis, ou coulés bas : tous les héros de l'Océan ſont convenus entr'eux, pour premier retour de leurs frais, & ſuivant la morale des

loups, de commencer par courir ſur les vaiſſeaux déſarmés du commerce paiſible, & de s'emparer, ſans raiſon, ſans pitié, ni pudeur, de la propriété du négociant, qui ne fait nulle défenſe; ſauf à combattre & ſe déchirer entr'eux, lorſqu'ils ſe rencontreront face à face. En ſorte qu'à la paix, lorſque les états fatigués ſe font grace ou juſtice, ou que ſe forçant la main, à raiſon des ſuccès, ils ſe dédommagent réciproquement de leurs pertes; le pauvre armateur, à qui l'on ne ſongea ſeulement pas, qui perdit tout, à qui l'on ne rend rien, reſte ſeul dépouillé, par le vol impuni qui lui fut fait; à lui qui n'étoit en guerre avec perſonne!

De cet abominable état des choſes, il réſulte que la violence avec laquelle on rend l'armateur premiere victime des querelles entre les rois, ne peut laiſſer dans ſon cœur qu'une haine invétérée contre les étrangers ennemis de ſon commerce & de ſes propriétés. Il en réſulte encore qu'on ne pourroit lui envier, ſans porter un cœur infernal, la ſeule reſſource qui lui reſte contre tant de périls accumulés, celle de ſaiſir toutes les occaſions, tous les moyens

de rendre ſes ſpéculations & promptes & lucratives.

Donc, & n'en déplaiſe au vicomte de Stormont, qui fait, des négociants François, de vils inſtruments de la perfidie de nos miniſtres, il ne nous a fallu que l'eſpoir de balancer les riſques par les avantages, pour nous déterminer d'armer pour l'Amérique; & notre calcul à cet égard étant plus fort que toute inſinuation miniſtérielle, nous avons cru, comme je l'ai dit, être ſeulement tenus à l'obligation de ne pas heurter dans nos entrepriſes, l'intérêt reconnu du prince qui nous gouverne. Mais certes, & n'en déplaiſe encore au vicomte de Stormont, au cabinet Anglois, à l'écrivain du manifeſte, aucun de nous n'a penſé qu'il dût à l'injuſte Angleterre, le délicat égard de détourner ſes ſpéculations d'un pays, parce qu'il étoit devenu ſon ennemi. Tous au contraire ont dû prévoir que les Américains, ayant de plus preſſants beſoins en raiſon de la guerre Angloiſe, mettroient un plus haut prix aux denrées qui leur étoient néceſſaires : tel a été le véhicule général du commerce de France.

Quant à moi qu'un goût naturel pour la liberté, qu'un attachement raiſonné pour le brave peuple qui vient de venger l'univers de la tyrannie Angloiſe, avoit échauffé ; j'avoue avec plaiſir que, voyant la ſottiſe incurable du miniſtere Anglois qui prétendoit aſſervir l'Amérique par l'oppreſſion, & l'Angleterre par l'Amérique ; j'ai oſé prévoir le ſuccès des efforts des Américains pour leur délivrance : j'ai même oſé penſer que, ſans l'intervention d'aucun gouvernement, ni des coloſſes maritimes qu'ils ſoudoyent, l'humiliation de l'orgueilleuſe Angleterre pourroit bien être avant peu l'ouvrage de ces *vils poltrons* ſi dédaignés, de l'autre continent, aidés de quelques vaiſſeaux marchands ignorés, partis de celui-ci.

J'avoue encore que, plein de ces idées, j'ai oſé donner par mes diſcours, mes écrits & mon exemple, le premier branle au courage de nos fabriquants & de nos armateurs ; & que je n'ai jamais cru, quoiqu'on ait pu dire, manquer au devoir d'un bon ſujet envers mon ſouverain, en formant une ſociété maritime, en établiſſant une liaiſon ſolide de commerce entre l'Amérique

& ma maiſon, en me chargeant d'acheter & d'embarquer en Europe tous les objets qui pouvoient être utiles à mes braves correſpondants, *les vils poltrons de l'Amérique.*

Mais, ſi je ne prétendois pas à la protection de la cour, j'avoue que j'étois loin de croire que le vicomte de Stormont, dont la plus grande affaire étoit de harceler l'adminiſtration, auroit le crédit de l'engager, par ſes clameurs, à porter une inquiſition ſévere & juſqu'alors inouie, ſur le cabinet des négociants, & d'en arrêter les ſpéculations.

Mais puiſque cet objet de ſa miſſion, qu'il n'a que trop bien rempli, à l'avantage de l'Angleterre, a malheureuſement ruiné les efforts & les entrepriſes des armateurs François; pourquoi donc cet ingrat vicomte, qui, dans ſes rapports miniſtériels, cite avec tant d'emphaſe, neuf ou dix vaiſſeaux chargés par moi pour les Américains, à la fin de 1776, & qui les diſtingue ſi ſubtilement de ma frégate l'Amphitrite, a-t-il omis d'apprendre à ſa cour que notre miniſtere, étourdi de ſes plaintes, avoit perdu de vue la protection qu'il

nous devoit peut-être ; & que loin de nous l'accorder, il avoit accablé le commerce de prohibitions, & ſur-tout avoit preſque étouffé ma ſociété naiſſante, en mettant un embargo général ſur tous mes bâtiments ?

En vain repréſentai-je alors, qu'être ſoumis à l'inſpection des douaniers Anglois ſur mer, & s'y voir expoſés à tout perdre, ſans eſpoir de réclamation, ſi l'on étoit pris à l'atterrage de l'Amérique avec des marchandiſes prohibées par l'Angleterre, étoit courir aſſez de dangers, ſans que la France aidât encore à reſtreindre les plans de ſes armateurs ; le miniſtere inflexible exigea rigoureuſement que tous ces bâtiments priſſent des expéditions pour nos iſles, & fiſſent leurs ſoumiſſions de ne point aller commercer au continent.

Quel motif engagea donc cet ambaſſadeur, de taire à ſa cour les complaiſances exceſſives que la nôtre avoit pour lui ? Pourquoi lui cacha-t-il que, ſur ſa délation, le 10 décembre 1776, le miniſtre de la marine fit arrêter au Havre & viſiter exactement tous mes vaiſſeaux ? Que dans ce port où ſe trou-

voient alors l'*Amphitrite*, *le Romain*, *l'Andromede*, *l'Anonime*, & plusieurs autres, si le premier de ces bâtiments déjà lancé dans la grande rade, esquiva la visite, tous les autres la subirent, & si rigoureuse, qu'ils furent déchargés publiquement, au grand dommage de mon entreprise ?

Pourquoi, dans la joie qu'il en devoit ressentir, n'ajouta-t-il pas que, ne pouvant espérer aucun terme, obtenir aucun adoucissement à ces ordres prohibitifs, je fus obligé de désarmer tous mes navires ? En effet il est de notoriété que si quelques-uns ensuite ont pu partir, ce n'a été qu'en avril, mai & juin de l'année suivante : encore a-t-il fallu changer leurs noms, leurs chargements, & donner les plus fortes assurances qu'ils n'iroient qu'à nos isles du Golfe ! M. l'ambassadeur niera-t-il qu'ils y ont été réellement, lorsqu'il sait que l'un d'eux, *la Seine*, a, pour prix de mon obéissance, été enlevé, à la pointe des Prêcheurs, atterrage de la Martinique, au grand scandale de tous les habitants qui le virent, & conduit à la Dominique, où, sans autre forme de procès, le pavillon Anglois y fut

arboré ſur le champ, & le nôtre jetté dans la mer avec de grands cris d'*huzza*, & les plus triſtes feux de joie ?

Comment ce profond politique, cet ambaſſadeur devenu miniſtre, s'eſt-il abſtenu d'écrire à ſa cour, que le même embargo fut mis ſur mes vaiſſeaux à Nantes ; & que la *Thereſe* arrêtée dans ce port ne put partir qu'en juin 1777, après la plus ſévere viſite, & lorſqu'on fut bien certain qu'elle ne portoit point de munitions ; ſur-tout, lorſque le capitaine ſe fut ſoumis à n'aller qu'à Saint-Domingue où il a demeuré près d'un an, ainſi que l'*Amélie*, à mon très-grand dommage encore ; puiſque quatre petits bâtiments Bermudiens que j'y avois fait acheter, pour conduire au continent les cargaiſons de ces navires d'Europe, ont tous été pris, ſoit en allant, ſoit en revenant ?

Pourquoi ne manda-t-il pas à ſa cour, qu'en janvier 1777, mon *Amphitrite* ayant relâché à l'Orient, le miniſtere, à ſa ſollicitation, fit arrêter ce bâtiment ſous prétexte que pluſieurs officiers s'y étoient embarqués pour aller offrir leurs ſervices aux Américains ?

Comment, à cette occaſion, put-il

omettre, dans ſes dépêches, que la cour envoya l ordre au plus conſidérable de ces officiets, de rejoindre à l'inſtant ſon corps à Metz, & d'y rendre compte de ſa conduite ; & qu'appprenant que l'officier éludait d'obéir, elle fit dépêcher exprès un courier à l'Orient avec ordre de l'arrêter, de le caſſer & de l'enfermer pour le reſte de ſes jours au château de Nantes ; rigueur à laquelle il n'échappa qu'en ſe ſauvant ſeul & preſque nud, ſans oſer reparoître au vaiſſeau : que le miniſtre ne rendit même à ma frégate la liberté de partir, qu'après avoir exigé du capitaine une ſoumiſſion poſitive & par écrit, qu'il n'iroit qu'à Saint-Domingue, ſous toutes les peines qu'il plairoit de lui infliger à ſon retour, s'il y manquoit.

Mais une autre réflexion ſe préſente, & je ne dois pas la retenir, puiſque l'écrivain du roi d'Angleterre l'a négligée. La cour de France, une puiſſance étrangere, indifférente & neutre, s'oppoſoit au noble emploi que des officiers, la plupart étrangers, vouloient faire de leur loiſir en faveur des Américains. Mais que nous importoit à nous, pour qui leur bravoure alloit s'exercer ? Et

par quel excès de complaiſance pour l'ambaſſadeur Anglois, nos miniſtres établiſſoient-ils une telle inquiſition contre les partiſans de l'Amérique ; lorſqu'il eſt prouvé, par le fait, que le neveu du maréchal de Thomond, de milord Clare, que le comte de Bulkley enfin, le plus ardent Anglois qui jamais ait été ſouffert au ſervice de France, obtenoit d'eux ſans peine la permiſſion d'aller ſolliciter à Londres du ſervice contre l'Amérique ? Si la ſolution de ce problême échappe à mes lumieres ; ce qui frappera tout le monde ainſi que moi, c'eſt que la comparaiſon & le rapprochement de ces deux procédés, devoient au moins faire trouver grace à nos très-complaiſants miniſtres devant ce terrible ambaſſadeur ; & que ſon zele & ſes travaux n'euſſent pas ſemblé moins importants à ſa patrie, & l'euſſent également porté lui-même au miniſtere où il brûloit d'arriver, ſi au lieu de calomnier notre cour, il eût rendu compte à la ſienne de tout ce qu'il en obtenoit journellement.

Quoique la politique au fond ne ſoit par-tout qu'une ſublime impoſture ; on n'a pas encore vu d'ambaſſadeur ſe

donner des licences auſſi étendues ſur la ſublimité de la ſienne. Il étoit réſervé au vicomte de Stormont d'en offrir le digne exemple à l'univers ! — Mais c'eſt la France, dit-il, qui envoyoit ces officiers en Amérique. — Eh ! grand *polititien*, ou *politiqueur* ! y a-t-il beaucoup de raiſonneurs de votre force en Angleterre ? & penſez-vous que le congrès, qui n'a pas cru devoir tenir un ſeul des engagements pris devant moi, par ſes agents en Europe, avec les officiers que je lui adreſſois, qui même a refuſé du ſervice à preſque tous en arrivant, eût manqué d'égards à ce point pour notre cour, s'il eût penſé que ces généreux guerriers lui étoient envoyés par un roi dont il ſollicitoit ſi vivement le ſecours & l'amitié ? De quel œil auſſi penſez-vous que le roi de France eût vu le renvoi des officiers, ſi ce prince eût été pour quelque choſe en l'arrangement de leur départ ? On ſe fait donc un grand bonheur de déraiſonner à Londres !

Cette réflexion ſeule eſt un trait de lumiere qui nous met tous dans notre vrai jour, Anglois, François, travailleurs & raiſonneurs.

A la vérité, mon zele empreſſé pour mes nouveaux amis, pouvoit être bleſſé du peu d'accueil qu'ils faiſoient à de braves gens que j'avois porté moi-même à s'expatrier pour les ſervir. Mes ſoins, mes travaux & mes avances étoient immenſes à cet égard. Mais je m'en affligeai ſeulement pour nos malheureux officiers ; parce que dans ces refus même des Américains, je ne ſais quelle émulation, quelle fierté républicaine attiroit mon cœur & me montroit un peuple ſi ardent à conquérir ſa liberté, qu'il craignoit de diminuer la gloire du ſuccès, s'il en laiſſoit partager le péril à des étrangers.

Mon ame eſt ainſi compoſée : dans les plus grands maux elle cherche avec ſoin, pour ſe conſoler, le peu de bien qui s'y rencontre. Ainſi, pendant que mes efforts avoient ſi peu de fruit en Amérique, & que les Anglois eſſayoient de tout corrompre autour de moi pour l'atténuer encore ; de lâches ennemis m'accuſoient dans mon pays d'être ſoudoyé par la cour de Londres, pour l'avertir à temps du départ de tous nos vaiſſeaux de commerce & la mettre à même de s'en emparer. Et moi, ſou-

tenu par ma fierté, je dédaignois de me défendre, & je livrois ces méchants à leur propre honte en me promettant bien de ne jamais ſouiller mon papier de leur nom. Les oiſifs de Paris envioient mon bonheur & me jalouſoient comme un favori de la fortune & des puiſſances : & moi, triſte jouet des évenements, ſeul, privé de repos, perdu pour la ſociété, deſſéché d'inſomnie & de chagrins, tour à tour expoſé aux ſoupçons, à l'ingratitude, aux anxiétés, aux reproches de la France, de l'Amérique & de l'Angleterre, travaillant nuit & jour, & courant à mon but avec effort, à travers ces landes épineuſes, je m'exténuois de fatigue & j'avançois fort peu. Mais mon courage renaiſſoit quand je penſois qu'un grand peuple alloit bientôt offrir une douce & libre retraite à tous les perſécutés de l'Europe ; que ma patrie ſeroit vengée de l'abaiſſement auquel on l'avoit ſoumiſe, en fixant par le traité de 1763, le petit nombre des vaiſſeaux qu'on daignoit encore lui ſouffrir ; que le voile obſcur, le crêpe funéraire dont notre port de Dunkerque étoit enveloppé depuis 60 ans, ſeroit enfin déchiré ; qu'enfin la

mer devenue libre aux nations commerçantes, Marſeille, Nantes & Bordeaux pourroient le diſputer à Londres, & devenir à leur tour les cabarets de l'univers. J'étois ſoutenu par l'eſpoir qu'un nouveau ſyſtême de politique alloit éclore en Europe, & que l'Angleterre une fois remiſe à ſa vraie place, le nom François ſeroit aimé, chéri, reſpecté par-tout. J'ajouterois encore que j'étois ranimé par l'eſpoir de voir le regne actuel exalté comme un des plus beaux de la monarchie ; ſi, dans cet écrit auſtere & bruſquement jeté, je ne m'étois pas interdit tout éloge, & même celui du jeune roi, qui nous donne un ſi grand eſpoir par la ſageſſe de ſes vues & ſon amour ſimple & vrai pour le bien, dans l'âge où preſque tous les hommes ne ſe font remarquer que par des folies, des ridicules, ou des travers.

Ce bel avenir me rendoit mon courage & ma gaieté même ; au point qu'un miniſtre Anglois m'ayant fait l'honneur, au ſujet de *l'Amphitrite*, de dire à quelqu'un, en riant, que j'étois un bon politique, mais un mauvais négociant : Je répondis ſur le même

ton : qu'il laiſſe faire au temps ; la fin ſeule peut nous montrer lequel aura plus proſpéré, moi dans mon petit commerce, & lui dans ſa grande adminiſtration.

Dans un pareil état des choſes, on ſent bien que le cabinet de Saint-James eût appris avec joie, par ſon ambaſſadeur, qu'au retour de ma frégate l'*Amphitrite*, mon capitaine, accuſé de déſobéiſſance, avoit été ſcandaleuſement arrêté, puis trainé en priſon, quoique ſon journal prouvât qu'il n'avoit fait que céder à l'empire des circonſtances ; & qu'ayant reſté 90 jours en route, & 35 ſans ſe reconnoître, il s'étoit vu prêt à périr de miſere à l'inſtant qu'il fut porté ſur le continent : mais ſon crime étoit d'y avoir jeté l'ancre ; & je ſuis perſuadé, moi, que le lord North auroit ſu bon gré à l'ambaſſadeur, s'il eût appris par lui que la mine terrible qu'il en fit à nos miniſtres, avoit coûté trois mois de cachot à mon malheureux capitaine, & à moi deux mille écus d'indemnité que je crus lui devoir, pour payer les humeurs du vicomte de Stormont.

C'eſt ainſi que chaque fait articulé

dans le *mémoire juſtificatif*, d'après le rapport de cet ambaſſadeur eſt faux, inſidieux ou controuvé. Voyez-le citer comme un crime, un bâtiment, l'*Heureux*, à moi, parti de Marſeille en ſeptembre 1777, & diſſimuler en même temps à ſa cour, que ce vaiſſeau, l'*Heureux*, le plus malheureux des vaiſſeaux, étoit depuis dix mois dans le port, équipé, chargé, prêt à partir, puis arrêté à la ſollicitation de lui vicomte, enfin déchargé deux fois publiquement, par ordre du miniſtre; & que ce n'eſt qu'après ces éclats ſcandaleux & dommageables, que ce vaiſſeau, qui m'avoit ruiné par un ſi long ſéjour, & des dépenſes ſi énormes, a obtenu la liberté de ſortir du port avec des comeſtibles ſeulement, & ſans aucunes munitions de guerre. Car s'il a relâché ailleurs pour accomplir ſon chargement, qui n'étoit pas même au tiers; c'eſt un fait abſolument étranger à nos miniſtres, puiſqu'il s'eſt paſſé loin du royaume, & hors de la longueur de leurs bras.

Ainſi, lorſque ce mémoire parle de mes armements de Dunkerque, il ſe garde bien d'avouer que l'adminiſtration, toujours auſſi ſévere à mon égard

qu'attentive aux plaintes de l'ambaſſadeur Anglois, donna l'ordre exprès de viſiter dans ce port tous les vaiſſeaux annotés par l'inquiſition *Stormonienne*, & de les décharger ſans pitié, s'ils avoient à bord des munitions de guerre; que l'un d'eux, *la Marie Catherine*, ſe trouvant en rade à l'inſtant où l'ordre arriva, put ſe dérober à ſa rigueur & ſe rendre à la Martinique avec un chargement d'artillerie, aſſuré à Londres même; mais que les autres furent viſités, déchargés & forcés d'aller en leſt chercher du fret en Amérique, ſans que j'aie pu depuis trouver une autre occaſion de rembarquer mes cargaiſons militaires; tant l'attention du gouvernement à y veiller a été ſévere & continuelle.

Voilà ce que le vicomte de Stormont pouvoit bien apprendre à ſa cour; il eût honoré ſa vigilance & n'eût point trahi la vérité: mais c'eſt ce dont on s'embarraſſe le moins en politique. Il devoit même ajouter que, dans la colere où je fus de ce qui m'arrivoit à Dunkerque, ayant appris que le ſieur Frazer, commiſſaire Anglois, odieux par ſon emploi, mais perſonnellement

détesté dans ce port, avoit osé corrompre & fait passer en Angleterre un de nos bons pilotes-côtiers, & beaucoup de matelots François, je me procurai toutes les preuves juridiques de ce honteux délit : mais que je ne pus jamais obtenir du gouvernement, que le commissaire insolent fût poursuivi pour ce crime de lese-nation ; & je ne l'obtins pas, je m'en souviens bien, parce que les soins que je m'étois donnés à ce sujet, pouvoient être taxés de récrimination par l'ambassadeur Anglois. Je dirai tout ; car ce n'est ici ni le lieu ni le temps de flatter personne. Un écrit destiné à relever le flagornage Anglois du *mémoire justificatif*, ne doit pas être à son tour accusé d'une imbécille partialité pour la France.

Mais le comble de la mauvaise foi dans les rapports de l'ambassadeur d'Angleterre, est le compte insidieux qu'il rend à sa cour de *l'Hippopotame*, ce vaisseau que j'ai nommé *le Fier Rodrigue*, & qui depuis a eu l'honneur d'être jugé digne par le général amiral d'Estaing, de contribuer, sous ses ordres, au succès des armes du roi près la Grenade, lesquels ne sont point, comme le dit

l'écrivain emmiellé du *mémoire juſtificatif*, des triomphes de gazettes, ni des ſuccès à coups de preſſe ; mais de mais de beaux & bons ſuccès du canon.

C'eſt le compte inſidieux qu'il rend à ſa cour de ces prétendus 14 *mille fuſils que j'y devois embarquer*, & *des autres munitions de guerre à l'uſage des rebelles*, cités dans le *mémoire juſtificatif ;* aucun armement n'ayant été plus ouvertemént, plus cruellement moleſté, pour complaire au vicomte de Stormont. Voici le fait ; on le trouvera concluant.

Tant de vaiſſeaux arrêtés dans nos ports ; tant de déchargements faits par ordre ſupérieur ; tant d'opérations manquées ou ſuſpendues ; tant d'or & de temps perdus, & ſurtout l'obligation forcée d'exécuter rigoureuſement les ordres prohibitifs de la cour, ſur les munitions de guerre, avoient enfin changé mes plans d'armements.

Bientôt apprenant que les Anglois m'avoient enlevé beaucoup de navires, & qu'il ne me reſtoit d'autres moyens de marcher librement que de me rendre redoutable aux corſaires ; je fis acheter par un tiers & ſur criées publiques, en

avril 1777, *l'Hippopotame*, vaiſſeau de ligne que le roi faiſoit vendre à Rochefort. On le mit au radoub auſſi-tôt, pour être armé en guerre & marchandiſes ; & toute ſa cargaiſon, de la valeur d'un million, conſiſtant en vin, eau-de-vie, marchandiſes ſeches, & ſans une ſeule arme, une ſeule caiſſe de munitions, fut à l'inſtant tranſportée à Rochefort, pour partir au plutôt.

Mais ce fatal ambaſſadeur, dont la grande affaire étoit de déſoler notre commerce ſur terre, pendant que les corſaires de ſa nation l'outrageoient & le pilloient ſur mer ; ce profond politique, qui partageoit ſon temps entre le plaiſir d'impatienter nos miniſtres en France, & celui de les calomnier en Angleterre, s'en vint faire à Verſailles des lamentations..... ſi lamentables ſur ce navire, en diſant que je feignois d'équiper un bâtiment pour le commerce, & ne faiſois qu'armer un vaiſſeau de guerre pour le ſervice du congrès, que la cour en fut ébranlée.

Sur ces nouvelles criailleries, le miniſtere, ignorant abſolument que j'euſſe part à cet armement qui ſe faiſoit ſous un nom ſuppoſé, donna les ordres les

plus précis aux commandant & intendant de Rochefort de découvrir ſous main le nom & l'objet du vrai propriétaire de ce vaiſſeau. J'appris la recherche de la cour, & je fis adreſſer, du lieu de l'armement, le mémoire ſuivant au miniſtre de la marine, ſous une ſignature étrangere. Si je le joins ici, c'eſt que ſon caractere & ſon ſtyle donneront mieux que tous mes raiſonnements, une juſte idée des relations qui exiſtoient alors entre l'adminiſtration & le commerce de France.

MONSEIGNEUR,

« Sur les interrogations faite à notre » commiſſionnaire de Rochefort par le » commandant de la Marine, nous » penſons qu'il n'y a qu'un de ces Anglois inquiets & rodeurs dont nos ports » ſont remplis, qui ait pu ſemer l'alarme ſi mal-à-propos ſur nous, & fait » inſpirer à votre grandeur, par des » voies qui leur ſont familieres, le deſſein de porter une inquiſition inconnue juſqu'ici ſur le cabinet & les ſpéculations des négociants François.

» Monſeigneur, le vaiſſeau du roi » l'*Hippopotame* étoit à vendre : apparemment

» remment que c'étoit pour que quel-
» qu'un l'achetât. Nous l'avons bien
» acheté, bien payé ; nous le faiſons
» radouber à grands frais, & nous ne
» croyons pas qu'il y ait rien là de con-
» traire aux loix du commerce, ni qui
» nous doive expoſer au ſoupçon de
» vouloir contrarier les vues pacifiques
» du gouvernement.

» Mais ſi un vaiſſeau d'un tel gabaris
» ne peut être deſtiné qu'à de hautes
» ſpéculations ; n'eſt-il pas naturel,
» Monſeigneur, que nous mettions ce
» navire en état de ne pas craindre, en
» pleine paix, de ſe voir harcelé, ca-
» noné, viſité, fouillé, inſulté, dé-
» pouillé, peut-être emmené & confiſ-
» qué, malgré la régularité de nos ex-
» péditions, (comme cela eſt arrivé à
» tant d'autres) s'ils ſe trouve une aune
» d'étoffes dans nos cargaiſons, dont
» la couleur ou la qualité déplaiſe au
» premier malhonnête Anglois qui nous
» rencontrera ?

» Lorſqu'il nous auroit bien outragé
» & fait perdre le fruit d'un bon voya-
» ge, peut-être il en ſeroit quitte pour
» vous faire répondre par le miniſtere
» Anglois *que le capitaine étoit ivre, ou*

» *que c'eſt un mal-entendu.* Mais votre
» grandeur ſait bien que, ſi cette excuſe
» banale & triviale ſuffit pour appaiſer
» la vindicte du gouvernement François,
» l'utile négociant dont le métier eſt de
» confier ſa fortune aux flots, ſur la foi
» des traités, n'en reſte pas moins rui-
» né, malgré les dédommagements pro-
» mis, dont on ſait toujours trop bien
» éluder l'accompliſſement.

» Cependant, Monſeigneur, le né-
» gociant maritime étant de tous les
» ſujets du roi celui que les traités doi-
» vent le plus enviſager, eſt auſſi celui
» qui a beſoin d'une protection plus
» immédiate. Jetez un coup d'œil ſur
» tous les états de la ſociété, Monſei-
» gneur, & vous verrez que l'adminiſ-
» tration, le fiſc, le militaire, le clergé,
» la robe, la terrible finance, & même
» la claſſe utile des laboureurs, tirent
» leur ſubſiſtance, ou leur fortune de
» l'intérieur du royaume : tous vivent à
» ſes dépens. Le négociant ſeul, pour
» en augmenter les richeſſes ou les jouiſ-
» ſances, met à contribution les quatre
» parties du monde ; & vous débarraſ-
» ſant utilement d'un ſuperflu inutile, il
» va l'échanger au loin, & vous enrichit

» en retour, des dépouilles de l'univers
» entier. Lui ſeul eſt le lien qui rappro-
» che & réunit tous les peuples que la
» différence des mœurs, des cultes &
» des gouvernements tend à iſoler, ou
» à mettre en guerre.

» Si donc le négociant ſe voit déſor-
» mais obligé de rendre compte d'avance
» de ſes ſpéculations, dont la réuſſite
» dépend toujours de la diligence & du
» ſecret, & qui ſont ſoumiſes à des
» variations dépendantes de tous les évé-
» nements politiques; il n'y a plus pour
» lui ni liberté, ni ſûreté, ni ſuccès, &
» la chaîne univerſelle eſt rompue.

» Votre grandeur s'appercevra bien
» que ce n'eſt pas pour éluder d'obéir
» que nous obſervons; mais ſeulement
» parce que nous penſons que d'établir
» une inquiſition ſur les ſecrets des né-
» gociants, par complaiſance pour les
» rivaux du commerce François & les
» ennemis naturels de l'état, eſt un em-
» ploi de l'autorité ſujet à des conſé-
» quences terribles, dont la moins fu-
» neſte eſt de dégoûter le commerce &
» d'éteindre l'émulation, ſans laquelle
» rien ne ſe fait.

» Lorſque notre commiſſionnaire s'eſt

» rendu ſous ſon nom, adjudicataire
» de *l'Hippopotame*, vous avez eu la
» bonté, Monſeigneur, de lui pro-
» mettre l'aſſurance du premier fret royal
» pour les colonies : daignez remplir
» cette promeſſe ; ſon exécution eſt le
» meilleur moyen de vous aſſurer de la
» vraie deſtination de notre vaiſſeau.
» Nous croyons, Monſeigneur, que ce
» ſeul mot renferme toutes les explica-
» tions que votre grandeur deſire.
» Nous ſommes avec le plus profond
» reſpect, &c.

Ce mémoire fait pour fixer la vraie deſtination du *Fier Rodrigue*, & déſarmer la cour, produiſit un effet tout contraire en me décelant : on crut m'y reconnoître, & les cris de l'ambaſſadeur continuant ſans relâche & contre mon navire & contre ma perſonne, le miniſtere, à l'inſtant qu'il levoit l'embargo momentané mis ſur tous les autres vaiſſeaux du commerce, ordonna durement d'arrêter le mien dans le port, ſans lui laiſſer l'eſpoir de partir en aucun temps.

Ayant eu deſſein de l'armer en pieces de bronze, pour qu'il fût plus léger à la marche, en guerre & marchandiſes ;

j'avois fait acheter & tranſporter à grands frais, de ces canons, la quantité qui m'étoit néceſſaire. Un nouvel ordre, arraché par mon Euménide, arriva, qui me força de revendre mon artillerie à toute perte, & n'en laiſſa pas moins ſubſiſter l'embargo mis ſur mon navire.

En vain j'offris perſonnellement au miniſtere d'embarquer ſur ce vaiſſeau, des troupes du roi pour Saint-Domingue, afin qu'on fût bien ſûr de ſa deſtination. En vain je propoſai de ſoumettre ma cargaiſon à la viſite la plus rigoureuſe, pour qu'on fût certain qu'aucunes munitions n'entroient dans le chargement du *Fier Rodrigue*. En vain je dépoſai ma ſoumiſſion de faire rentrer ce vaiſſeau dans ſix mois, avec expédition & denrées de Saint-Domingue, ſous peine de la perte entiere & du navire & de ſa cargaiſon, ſi j'y manquois. Le miniſtere fut inexorable, & malgré les plaintes qu'une telle rigueur m'arracha; malgré la dépenſe énorme d'un double achat, double tranſport & diſpendieux changement d'artillerie; malgré la perte réſultante d'une cargaiſon d'un million, retenue une année entiere au lieu de ſon départ; malgré la miſe continuelle &

ruineuſe de l'équipement d'un vaiſſeau de cette force, arrêté dans le port le même temps d'une année ; enfin malgré les proteſtations que le déſeſpoir me fit faire de rendre l'adminiſtration garante de mes pertes devant le roi même, & pour leſquelles aujourd'hui je ſuis en inſtance aux pieds de ſa majeſté ; les miniſtres, fideles à je ne ſais quelle parole arrachée par l'ambaſſadeur Anglois, ne voulurent jamais conſentir à lever l'embargo de mon navire ; & je déclare avec douleur, que je n'ai obtenu cette tardive juſtice, qu'après la notification du traité de commerce entre la France & l'Amérique, faite à Londres par le marquis de Noailles, & la bruſque retraite de l'ambaſſadeur d'Angleterre ; c'eſt-à-dire, plus d'un an après le chargement & l'équipement du *Fier Rodrigue.*

Voilà ce que le vicomte de Stormont s'eſt bien gardé d'écrire à ſa cour, & ce qu'il n'oſeroit démentir aujourd'hui. Je laiſſe en blanc mille autres faits très-affligeants pour notre commerce, & notamment pour moi ; parce que cet extrait ſuffit au delà, pour montrer quelle foi doit être accordée aux narrés,

aux inculpations de ce long *mémoire juſtificatif.*

Lorſque le vicomte de Stormont réſidoit à Paris, & qu'il s'y débitoit un menſonge politique, une fauſſe nouvelle un peu fâcheuſe pour les Américains; on ſe ſouvient encore que le mot des députés du congrès, interrogés par tout le monde, étoit conſtamment: ne croyez pas cela, Monſieur, *c'eſt du Stormont tout pur.*

Eh bien! lecteur, on en peut dire autant du mémoire juſtificatif; *c'eſt du Stormont tout pur*, au ſtyle près, qui, bien qu'un peu traînant dans la traduction, ne manqueroit pas de graces, ni la logique de juſteſſe, ſi l'écrivain n'oublioit pas ſans ceſſe que lord Stormont en a fourni les données, & qu'il écrit pour l'injuſte Angleterre, dont les uſurpations, la mauvaiſe foi, l'arrogance & le deſpotiſme ont fait une claſſe abſolument ſéparée de toutes les ſociétés humaines.

Car, ſi les royaumes ſont de grands corps iſoſés, & plus ſéparés de leurs voiſins par la diverſité d'intérêts que par les barrieres, les citadelles ou la mer qui les renferment; ſi leurs ſeules rela-

tions ſont celles du *droit naturel*, c'eſt-à-dire, celles que la conſervation, le bien-être & la proſpérité de chacun lui impoſent ; & ſi ces relations diverſement modifiées ſous le nom de *droit des gens*, ont pour principe général, ſelon Monteſquieu même, *de faire ſon propre bien avec le moins de mal poſſible aux autres* ; il ſemble que l'Angleterre, ayant mis tout ſon orgueil à s'écarter de cette loi commune, ait choiſi pour principe fondamental de ſe rendre odieuſe & redoutable à tout le monde, quand il n'en devroit réſulter aucun avantage pour elle-même.

Ajoutez à ce damnable principe, la commodité toujours ſubſtante d'enfreindre les traités, & de manquer à toutes les conventions, ſous prétexte que ſon roi n'ayant qu'une autorité partagée entre lui, le peuple & la nobleſſe, les engagements qu'il prend, ne peuvent empêcher la fougueuſe nation de ſe porter à des excès qui n'en ſubſiſtent pas moins, quoique déſavoués par l'équité du prince, ou ſon reſpect pour la foi jurée. Réuniſſez, dis-je, toutes ces notions, & vous n'aurez encore qu'une foible idée du peuple auda-

cieux qui nous accuſe aujourd'hui de perfidie.

Mais pourtant, ſi le roi d'Angleterre ne peut pas toujours être rendu garant des infractions de ſon peuple aux traités ſubſiſtants ; à qui donc gardons-nous notre foi ? Quoi ! vous nous liez, Anglois, & ne croyez jamais l'être ? Etrange & ſuperbe nation, qu'il faut admirer pour ton patriotiſme & la fermeté Romaine que tu montres en tes revers actuels, mais qu'il eſt temps d'humilier, pour punir & réprimer l'abus affreux que tu te plûs toujours à faire de ta proſpérité !

Marâtre inſenſée ! qui prétends à l'amour de tes enfants, quand tu ne veux les enchaîner que pour épuiſer le ſang de leurs veines, & l'employer à tes proſtitutions ! Si l'inſtant eſt venu que ton exemple doit apprendre aux nations qu'il n'eſt de politique heureuſe & durable que celle fondée ſur la morale univerſelle, & ſur la réciprocité des devoirs & des égards.....

Si tes miniſtres, aveuglés par une ambition inepte en ſes vues & trompée dans ſes meſures, ont imprudemment porté leur ſyſtême oppreſſif ſur tes colo-

nies, & les ont forcé, en prenant les armes, d'adopter pour deviſe, ce vers terrible, inſtructif & ſublime de notre grand Voltaire :

L'injuſtice à la fin produit l'indépendance.

Et ſi, par une ſuite de cette inquiete arrogance, qui ne vous permet jamais de goûter de liberté, que celle qui s'appuie ſur l'oppreſſion de vos freres, vous allez encore avoir, ô Anglois ! à pleurer la perte de l'Irlande ſi long-temps par vous, & ſi injuſtement avilie ; repentez-vous ; frappez votre poitrine ; accuſez-vous, & ceſſez d'accuſer vos voiſins de l'orage & des maux infinis, que vous ſeuls avez attirés ſur votre patrie malheureuſe.

J'ai prouvé, par vos procédés affreux envers nous, qu'il ne vous étoit dû de notre part qu'anathême & vengeance ; & cependant, Anglois ! vous êtes les agreſſeurs !

J'ai prouvé que, ſi la France eût ſuivi l'impulſion du plus juſte reſſentiment, elle eût dû ſecourir l'Amérique, la prévenir même & hâter l'inſtant de ſon indépendance ; & cependant, Anglois ! vous êtes les agreſſeurs !

J'ai prouvé que tournant contre l'honneur de nos miniſtres l'effet de leur condeſcendance pour vos embarras, vous prétendez les couvrir du ridicule ineffaçable d'avoir ſans ceſſe arrêté d'une main ce que vous les accuſez d'avoir encouragé de l'autre ; qu'au lieu de leur rendre graces du peu de fruit que l'Amérique a tiré des foibles efforts du commerce, vous mettez ces efforts ſur le compte de leur perfidie : en cela même, Anglois ! vous êtes des agreſſeurs très-malhonnêtes & très-ingrats.

Cependant, paſſe encore pour injurier. C'eſt votre maniere de vous défendre, elle eſt connue ; & quand on s'eſt fait une mauvaiſe réputation, il reſte au moins à jouir du triſte privilege acquis par elle. On ſait bien que dans votre ſtyle il en eſt, ô Anglois ! de la *perfidie* de la France comme de la *poltronnerie* des Américains qui ont fait mettre armes bas à vos troupes, & vous ont chaſſé de leur pays. A vous donc permis d'injurier tout le monde.

Mais déraiſonner pour le ſeul plaiſir d'outrager ! Déraiſonner dans un écrit grave, & ſoumis au jugement des rai-

ſonneurs de l'Europe ! n'eſt-ce pas abuſer à la fois de toutes les façons d'être audacieux ? Car enfin ſi le roi de France eût eu le deſſein de ſecourir ſecrettement l'Amérique, il eût au moins voulu le faire efficacement ; & dans ce cas, il ne falloit pas un grand effort pour deviner qu'en prêtant ſeulement un million ſterling aux Etats-Unis, une eſpece de proportion à l'inſtant rétablie entre le numéraire & le papier de leur pays, auroit ſoutenu le crédit & l'émulation générale, eût augmenté l'ardeur des ſoldats par la réalité de la paye, & peut-être eût mis les Américains, ſans autre ſecours, à portée de terminer promptement leur guerre. Economie, ou libéralité qui nous eût épargné près de 400 millions, que notre protection militaire nous a déjà coûté !

Donc ſi la morale ou la noble politique du roi de France, l'empêcha de prendre ce parti ; c'eſt que ce roi, jeune & vertueux, ne voulut pas permettre ce qu'il ne pouvoit pas avouer. Toute ſa conduite ſubſéquente eſt la preuve de cette aſſertion. — Mais pourquoi donc ce roi ſi juſte a-t-il ſubitement renoncé à ſa neutralité pour s'allier avec

l'Amérique ? — Ecoutez-moi, lecteur, & peſez mes paroles : cette réponſe eſt la fin de tout.

Après avoir demeuré long-temps ſpectateur paſſif, & tranquille de la guerre exiſtante, le roi de France inſtruit par les débats du parlement d'Angleterre & par le ſuccès des armes Américaines, que malgré les efforts des Anglois, pendant trois campagnes ſucceſſives, la force des événemens ſéparoit enfin l'Amérique de l'Angleterre : inſtruit auſſi que les meilleurs eſprits de la nation Angloiſe s'accordoient à penſer, à dire hautement dans les deux chambres qu'il falloit à l'inſtant reconnoître l'indépendance des Américains, & traiter avec eux ſur le pied de l'égalité : le roi ne pouvant plus ſe tromper ſur le véritable objet des armements de l'Angleterre, lorſqu'il voyoit le peuple Anglois demander à grands cris la guerre contre lui, faire offres de lever la milice nationale à ſes frais, & de fournir volontairement, par chaque *shire* ou comté, un certain nombre de ſoldats, pourvu qu'ils fuſſent employés contre la France : s'étant d'ailleurs bien aſſuré que les amiraux Anglois qui avoient

nettement refuſé de ſervir contre l'Amérique, étoient néanmoins nommés à des commandements d'eſcadres qui ne pouvoient donc plus la menacer : trop certain enfin des millions qu'on répandoit & des efforts qu'on faiſoit pour diviſer les eſprits, tant au congrès en Amérique, que ceux de la députation en France ; & ſur-tout connoiſſant bien l'eſpoir ſecret qu'on avoit à Londres d'engager les Américains, par l'offre inopinée de l'indépendance, à ſe réunir aux Anglois contre la France, à la punir, par une guerre ſanglante & combinée, de trois ans de froideurs & de refus de s'allier à l'Amérique. Preſſé par tant de motifs accumulés, le roi s'eſt déterminé, mais publiquement & ſans aucun myſtere, mais ſans déclarer la guerre aux Anglois, encore moins la leur faire ſans la déclarer, comme ils en ont établi l'odieux uſage ; ſans vouloir même entamer de négociations préjudiciables à la cour de Londres, & par une ſuite modérée de la neutralité qu'il avoit adoptée, le roi, dis-je, s'eſt enfin déterminé à reconnoître l'indépendance de l'Amérique, à former un traité de commerce avec les nouveaux

Etats-Unis ; mais ſans excluſion de perſonne, pas même des Anglois, à la concurrence de ce commerce.

Certes, ſi les regles de la juſtice, de la prudence & le ſoin de ſa propre ſûreté n'ont pas permis au roi de différer plus long-temps cette reconnoiſſance d'un honorable affranchiſſement & d'une indépendance dont les Anglois ſe flattoient de faire tourner bientôt leur honteux aveu contre nous-mêmes ; au moins faut-il convenir qu'aucun acte auſſi intéreſſant, auſſi grand, auſſi national, ne s'eſt fait avec plus de modération, de candeur, de nobleſſe & de ſimplicité ; tous caracteres abſolument oppoſés à la *perfidie*, dont l'inſolence Angloiſe a voulu tacher la France & le roi dans ſon *mémoire juſtificatif* : ce qu'il falloit prouver.

Quant à moi, dont l'intérêt ſe perd & s'évanouit devant de ſi grands intérêts ; moi, foible particulier, mais courageux citoyen, bon François, & ſincere ami du brave peuple qui vient de conquérir ſa liberté ; ſi l'on eſt étonné que ma foible voix ſe mêle aux bouches de tonnerre qui plaident cette grande cauſe, je répondrai qu'on n'a beſoin

67-243
2-3-67
Stevens

de puiſſance que pour ſoutenir un tort, & qu'un homme eſt toujours aſſez fort quand il ne veut qu'avoir raiſon. J'ai fait de grandes pertes ; elles ont rendu mes travaux moins utiles que je ne l'eſpérois à mes amis indépendants : mais comme c'eſt moins par mes ſuccès que par mes efforts que je dois être jugé, j'oſe encore prétendre au noble ſalaire que je me ſuis promis, l'eſtime de trois grandes nations, la France, l'Amérique, & même l'Angleterre.

P. A. CARON DE BEAUMARCHAIS.

E 779
B 385 0a